

Intervention de José Porceddu, secrétaire national de la fédération Interco-CFDT à la tribune du VIIème congrès du syndicat CFDT-MAE Mardi 6 octobre 2009

Bonjour,

Tout d'abord merci de m'accueillir à l'occasion de votre congrès.

J'interviens ici devant vous au nom de votre fédération Interco en tant que nouveau secrétaire national suite au congrès de juin à Montpellier.

Je vous présente tout d'abord les chaleureuses salutations et les excuses de Marie-Odile ESCH, notre Secrétaire générale retenue à Paris qui vous souhaite un bon congrès. Elle est toutefois ici représentée par Stélios Tsiakkaros secrétaire fédéral en charge, entre autres, du dossier Europe-International qui s'est d'ores et déjà fait connaître auprès de nombre d'entre vous et qui interviendra au cours du débat sur la représentativité syndicale.

La fédération Interco, ce sont 110 syndicats, très souvent départementaux, qui regroupent des agents et salariés Fonction Publique Territoriale (communes, départements, intercommunalités...), de la Fonction Publique de l'Etat (Justice, Police, Intérieur, Action sociale, Affaires étrangères...), des secteurs de la distribution de l'eau et du funéraire. Nous sommes donc par essence une fédération des services publics. En 2008 votre fédération représentait 558.158 cotisations. Le 1er syndicat Interco par ordre d'importance est celui des communaux du Nord avec 19.700 cotisations, le 2^{ème} celui du Finistère. Votre propre syndicat est le 12ème de notre fédération avec près de 11 000 cotisations

Notre fédération tout comme votre syndicat ont été créés en 1974 mais ce n'est qu'en 1980 que votre syndicat a rejoint la fédération Interco. Il en fut de même pour la fédération Justice en l'an 2000.

Ces dernières années votre syndicat a connu un développement aussi important que continu. Se faisant, il a participé au renforcement de notre fédération qui a enregistré l'année dernière la plus forte progression de syndicalisation de toute notre confédération (plus de 6%).

Issu et encore secrétaire du syndicat des Hauts-de-Seine pour quelques semaines, qui, tout comme votre syndicat du MAE, a enregistré une progression continue depuis plusieurs années, je mesure pleinement l'importance du travail accompli, l'implication et le dévouement de votre exécutif et de votre réseau militant pour parvenir à un tel résultat.

Vous avez pleinement réussi à vaincre l'éparpillement et l'éloignement géographique de vos postes, de vos équipes militantes et de vos élus par la création d'un site internet particulièrement clair, convivial, régulièrement actualisé et complet (coup de chapeau à Patrice SERVANTIE à l'origine de ce site que j'ai connu au conseil fédéral), mais aussi par des bulletins d'information électroniques et l'organisation de pétitions.

> 57 boulevard des Invalides - 75700 PARIS - cfdt-mae.paris@diplomatie.gouv.fr 11, rue de la Maison-Blanche - 44036 NANTES CEDEX 01 Site Internet : www.cfdt-mae.fr



Vous avez réussi à prendre en charge ceux qui sont trop souvent les laissés-pour-compte de l'action syndicale. Je salue en particulier votre action en faveur des contractuels et recrutés locaux (Mozambique, le Caire, etc.).

Vous disposez de juristes chevronnés comme Anne COLOMB ici présente pour faire respecter vos droits et mettre fin aux flous entretenus tant par l'administration que par les décideurs ministériels ou locaux, le plus souvent au détriment des salariés de votre champs.

Vous êtes à l'origine d'avancées qui méritent le respect :

- Vous avez obtenu qu'un accord cadre prévoit la qualité du dialogue social comme critère d'évaluation des chefs de poste, une première reconnaissance du « métier » de permanent syndical,
- ❖ Vous savez su vous adapter pour défendre vos collègues du MAE affectés ici et là au Ministère de l'Immigration en concertation avec deux autres syndicats, le SMI et le SACAS avec les résultats que l'on connait, mais *Jean Marc DIVAY*, secrétaire de cette section vous en parlera bien mieux que moi.

En raison de ces succès, notre Fédération est heureuse d'avoir intégré dans son réseau de correspondants juridiques (le GREJ, groupe des référents juridiques), Anne COLOMB qui y fait un travail remarquable salué par Myriam BOUSSOUM, la responsable de notre service juridique.

De même notre Fédération est heureuse d'avoir intégré Brigitte de OLIVEIRA dans le réseau des formateurs fédéraux. Brigitte, qui suit aussi actuellement la formation MIRES, formation fédérale pour les militants-responsables où elle enrichit de son expérience au sein du MAE, ses collègues d'autres syndicats. Il en fut de même pour Jacques SZALAY à la formation MIRES en 2007 à l'égard de la trésorière de mon propre syndicat (Marie-Hélène) qui m'en parlait encore la semaine dernière.

En retour, je pense que la formation fédérale sur la politique financière suivie par Ludovic DANET en 2007, tout comme la formation cette même année « élaborer un plan de travail » à l'intention de vos militants, formation de deux jours, exceptionnellement assurée par le cabinet extérieur ACOR pour tenir compte de vos contraintes spécifiques vous ont été d'une certaine utilité.

Le caractère atypique de votre syndicat au sein de notre Fédération, constituée pour l'essentiel de syndicats à l'échelle départementale, a pu parfois apparaître ces dernières années comme un frein à notre collaboration.

En fait, nombre de vos débats et échanges d'hier et d'aujourd'hui confirment a contrario que vos sujets de réflexion sont souvent communs à la plupart des syndicats de notre fédération :

- . La volatilité des adhérents et des militants (changements de poste, mutations ...).
- . L'absence de subvention du MEDEF....
- . Les élections en catégorie C : on fait le « boulot », on croit que cela se traduira dans les urnes mais on est souvent déçu…
- . La courbe démographique défavorable avec de nombreux départs en retraite.
- . La question du PAC obligatoire ou non, objet de votre débat hier.
- . L'impact de la RGPP sur notre activité syndicale
- . La question de la syndicalisation des personnels des opérateurs (compétence syndicale sur un bassin d'emploi).
- . La réflexion sur les prestations sociales, la protection sociale, (pour les contractuels et les recrutés locaux en particulier).
- . L'approche des services publics via les notions de rentabilité et d'efficacité (comme par exemple le service culturel français au Caire).
- . La durée minimale ou maximale des avancements d'échelon.
- . La question de l'intéressement collectif et/ou individuel.



Cela confirme que nous devons dès maintenant et devrons dans la durée rechercher les domaines de travail en commun et multiplier nos collaborations. Nous pouvons nous apporter beaucoup et avons tous à y gagner !

C'est la raison pour laquelle j'ai, dès mon élection, sollicité tant de notre Secrétariat national que de notre Conseil fédéral ma désignation en tant que référent fédéral auprès de vous.

Vous ne serez donc pas étonnés que nous sollicitions bientôt, si votre syndicat en est d'accord, la collaboration de Brigitte ou de Bertrand PIGEON pour participer courant novembre prochain à la formation des élus en CAP dans les administrations de l'Etat et en particulier ceux du secteur justice dont j'ai la charge.

Et nous espérons aussi voir prochainement un militant ou une militante de votre syndicat rejoindre à temps plein notre Fédération pour participer pleinement, de l'intérieur, à notre développement. A cet égard je me réjouirai à titre personnel de travailler avec comme collaborateur ou collaboratrice un militant (e) issu de votre Ministère pour travailler à mes côtés sur un secteur de l'Etat, pour une période de 2 ou 3 ans. Ce type de collaboration serait, à mon sens, propre à renforcer les liens MAE / Fédé. Je vous ferai parvenir un ou deux profils de poste pour concrétiser cette demande.

De même, au cours de notre dernier mandat, notre Fédération a réinvesti les questions européennes et internationales.

Notre résolution de Montpellier nous invite à amplifier cet effort dans les instances des fédérations internationales auxquelles nous sommes affiliés. Nous avons aussi la volonté de construire des partenariats avec des syndicats étrangers. Nous avons commencé à le faire avec l'Algérie, l'Irlande et quelques syndicats de l'Europe du Sud.

Nous voulons aller plus loin, particulièrement avec les syndicats des pays qui bordent la Méditerranée. Pour atteindre cet objectif, l'expertise de votre syndicat, si vous en êtes d'accord, serait d'une grande utilité dans la construction de projets de coopération.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà fait ensemble pour l'Algérie en 2007, nous devons nous concerter, lorsque des représentants de notre Fédération sont à l'étranger, pour faciliter sur place des rencontres avec les adhérents de votre syndicat. Cette démarche a le mérite de marquer la cohésion de notre organisation sans oublier le plaisir qu'elle procure de part et d'autre.

Notre dernier Congrès de Montpellier, lieu de débats de fonds éminemment courtois mais empreints d'une grande franchise a encore une fois été l'occasion pour votre syndicat d'apporter votre aide à notre Fédération, Aline, une de vos militantes ayant assuré la traduction simultanée de l'intervention d'une de nos invités et notre intervenante invitée : une syndicaliste palestinienne qui nous a fait part de ses difficultés quotidiennes dans un des lieux les plus meurtris et depuis longtemps de la planète.

Votre syndicat n'a pas voté le rapport d'activité de notre Fédération mais a eu l'honnêteté de s'en expliquer et je l'en remercie. Je vous avouerai même au passage, à titre personnel, que votre critique n'était pas totalement infondée.

Aussi, conformément à votre souhait exprimé à Montpellier, la disparition de la branche MAE a été votée par le Conseil fédéral nouvellement élu à la demande du secrétariat national.

Nous avons aussi entendu votre volonté d'être plus étroitement associés aux activités du représentant suppléant de notre Fédération qui siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat. Je verrai en concertation avec vos dirigeants et nos représentants quelles formes pourrait prendre cette association. De même, je verrai avec le secrétaire national représentant notre Fédération au sein de l'Union des fédérations des Fonctionnaires et Assimilés (UFFA) comment communiquer en amont sur les sujets à l'ordre du jour.

Je me propose, si vous m'y invitez, à vous rendre visite dans vos locaux et de vous rencontrer sans ordre du jour contraint pour examiner de concert ce sujet et d'une manière plus générale tous les sujets que vous voudriez aborder avec votre Fédération.

Site Internet : www.cfdt-mae.fr
deschoix, des actes, des résultats

De mon côté, je veillerai tout au long de mon mandat à vous associer à toute action fédérale vous concernant.

J'ai bien noté la fin de votre résolution d'orientation: « Dénoncer et combattre les injustices, anticiper et se développer pour peser toujours plus dans les négociations à venir, pour faire entendre les revendications de la CFDT-MAE aux décideurs et aux instances fédérales etc. ». J'aurai à cœur que vous m'indiquiez le sens de cette phrase.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite un congrès à la hauteur de vos légitimes ambitions et de la qualité de vos équipes militantes entrantes et sortantes.

Bon courage.

